



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 11 juillet 2017  
19 heures 00

-----

RS/NGM

N° 002161

Aménagement urbain  
- Sollicitation de  
subvention auprès de  
la Région au titre du  
FRAT - Projet de  
réhabilitation du  
jardin public.

Affiché le :

VOTES POUR : 29

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 11 juillet 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 5 juillet 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO (2e Adjointe)

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), a quitté momentanément la salle et n'a pas pris part au vote de ce point.

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

Le jardin public constitue l'espace vert majeur de la commune d'Apt. Ce parc arboré d'un hectare situé en plein cœur de ville est caractérisé par de nombreux arbres centenaires et trois grands bassins reliés entre eux par de discrets canaux.

Durant ces deux dernières décennies, la fréquentation du lieu a décliné et le jardin public est devenu moins attractif notamment pour les familles.

C'est pourquoi il a été prévu de rénover le jardin public en 2 phases lui permettant de redevenir un lieu véritablement convivial.

Il est prévu, dans le cadre de la phase 1, de réaliser une aire de jeux qui prend sens tant de sa proximité avec les écoles et le centre de loisirs du centre-ville que de l'implantation de la nouvelle crèche intercommunale. Il est également prévu lors de cette phase 1 le remplacement d'une partie du mobilier urbain obsolète.

La phase 2, prévue sur l'exercice 2018, vise à une amélioration globale du site avec notamment le remplacement du reste du mobilier, la réfection des sanitaires, la végétalisation du site et de ses bassins, la mise en place d'un parcours et d'outils pédagogiques et la mise en conformité d'un coffret électrique afin de pouvoir réaliser des manifestations culturelles dans de bonnes conditions.

La ville d'Apt propose, dans le cadre Fond Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT), de solliciter la Région PACA à hauteur d'un financement de 47 700 € sur un coût total des 2 phases de 159 000 €HT.

<b>PHASE 1 - 2017 - Création d'une aire de jeux et de mobiliers</b>				
<b>DEPENSES</b>	<b>HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>HT</b>	<b>%</b>
aire de jeux	71 300,00 €	Contrat ruralité	34 997,60 €	42,68
mobilier 1	10 700,00 €	réserve parlementaire	7 500,00 €	9,15
		FRAT- REGION sur la phase 1	23 100,00 €	28,17
		autofinancement	16 402,40 €	20,00
<b>TOTAL HT</b>	<b>82 000,00 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>82 000,00 €</b>	
TVA	16 400,00 €	TVA	16 400,00 €	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>98 400,00 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>98 400,00 €</b>	
<b>PHASE 2 - 2018/19 - Jardin végétal</b>				
<b>DEPENSES</b>	<b>HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>HT</b>	<b>%</b>
outils pédagogiques	11 000,00 €	Contrat de ruralité	35 000,00 €	45,45
mobilier 2	22 100,00 €	FRAT-REGION sur la phase 2	24 600,00 €	31,95
végétalisation/bassin	33 400,00 €			
espace scénique (régie)	2 500,00 €	autofinancement	17 400,00 €	22,60
réfection sanitaire	8 000,00 €			
<b>TOTAL HT</b>	<b>77 000,00 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>77 000,00 €</b>	
TVA	15 400,00 €	TVA	15 400,00 €	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>92 400,00 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>92 400,00 €</b>	
<b>PROJET GLOBAL</b>				
<b>DEPENSES</b>	<b>HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>HT</b>	<b>%</b>
aire de jeux	71 300,00 €	Contrat ruralité	69 997,60 €	44,02
outils pédagogiques	11 000,00 €	réserve parlementaire	7 500,00 €	4,72
mobilier	32 800,00 €	<b>FRAT partie 1 + 2</b>	<b>47 700,00 €</b>	<b>30,00</b>
végétalisation/bassin	33 400,00 €			
espace scénique (régie)	2 500,00 €			
réfection sanitaire	8 000,00 €	autofinancement	33 802,40 €	21,26
<b>TOTAL HT</b>	<b>159 000,00 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>159 000,00 €</b>	
TVA	31 800,00 €	TVA	31 800,00 €	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>190 800,00 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>190 800,00 €</b>	

## **LE CONSEIL À L'UNANIMITÉ**

**Sollicite** une subvention à hauteur de 47 700 € auprès de la Région PACA dans le cadre du FRAT pour le projet « Réhabilitation du jardin public d'Apt »,

**Approuve** le plan de financement du projet présenté ci-dessus,

**Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget pour la phase 1,

**Dit** que les crédits nécessaires à la phase 2 seront inscrits au budget 2018

**Autorise** Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**